

# 2 Les établissements

## Présentation

7 268 ensembles immobiliers ont été recensés dans le 2<sup>nd</sup> degré public en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM), hors EREA (80 établissements sont en EREA), dont 523 cités scolaires regroupant 1 083 établissements du 2<sup>nd</sup> degré (plus 3 écoles du 1<sup>er</sup> degré). Ils occupent une surface cadastrale d'environ 161,8 millions de m<sup>2</sup>, dont 40 millions bâtis, soit un taux d'encombrement au sol de 24,7 %.

La surface développée hors œuvre totale représente environ 78,1 millions de m<sup>2</sup>, dont 75,1 millions pour les bâtiments principaux et 0,5 pour les bâtiments démontables, le reste se constituant de constructions annexes fermées (couloir entre deux bâtiments, garage, chaufferie...) ou non (préau, garage à vélos...). La surface développée moyenne par élève, tous types de bâtiments inclus, continue d'augmenter d'année en année pour s'élever à 17,4 m<sup>2</sup> en 2006-2007 contre 16 m<sup>2</sup> en 2001-2002, (écart de 14,8 m<sup>2</sup> dans les collèges à 29 m<sup>2</sup> dans les LP), cette hausse étant liée aux baisses d'effectifs du second degré.

Les deux tiers de la surface développée des cités scolaires et près de la moitié de celles des LEGT ont été construites avant 1970. Les bâtiments des collèges sont plus récents : 34,8 % de leur surface construits dans les années 1970 et 28,6 % antérieurement. La construction scolaire reste à un niveau très faible pendant la décennie 1980 tandis qu'elle s'intensifie au cours des années 90, où une forte croissance s'observe pour les LEGT, suite au transfert des compétences aux collectivités dans le domaine des constructions scolaires.

Globalement, les établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré déclarent leur capacité d'enseignement occupée à 78,1 % (LP : 75,2 %, collèges : 75,9 %, LEGT : 82,8 %). Ce taux atteint plus de 90 % dans plus de 27 % des établissements et même plus de 100 % dans 8,6 %, qui travaillent donc en état de "suroccupation". Ces taux tendent à se réduire depuis cinq ans.

La quasi-totalité des ensembles immobiliers est dotée d'au moins une salle informatique (96,8 %) et la plupart d'entre eux d'au moins une salle dédiée aux enseignements artistiques (90,8 %), tandis que les laboratoires de langues restent rares (près de 78 % des ensembles immobiliers déclarent ne pas en avoir) bien que leur nombre progresse. En moyenne, on comptabilise une place de CDI pour 13 élèves.

Un peu plus de 21 % des établissements immobiliers se déclarent pourvus d'un internat ; la différence est forte entre collèges (moins de 5 %) et établissements du second cycle, voire de niveau post-baccalauréat (la moitié environ des LEGT et des LP disposent d'un internat, et près des trois quarts des cités scolaires). Le taux d'occupation des internats reste aussi plus faible dans les collèges, 59 %, que dans les autres types d'ensembles immobiliers où il dépasse les 75 %. Quel que soit le type d'établissement, la part des lits destinés aux filles est inférieure à la moitié (en moyenne 42,9 %). 94,4 % des ensembles immobiliers sont dotés d'un service de restauration.

## Définitions

■ **Ensemble immobilier.** L'unité d'observation de l'enquête "Parc immobilier" n'est pas l'établissement mais l'ensemble immobilier. Cet ensemble peut être constitué des terrains et bâtiments d'un seul établissement ou de ceux de plusieurs établissements juridiquement autonomes utilisant certains locaux en commun. Il s'agit alors d'une cité scolaire. Théoriquement, toutes les annexes du ou des établissements constituant l'ensemble immobilier sont rattachées à celui-ci, mais certaines annexes "géographiques" situées dans une autre commune peuvent être considérées comme des ensembles immobiliers à part entière.

■ **Surface bâtie.** Surface au sol hors œuvre (murs compris) des différentes constructions constituant l'ensemble immobilier.

■ **Surface non bâtie.** Se décompose en cours de récréation, parkings extérieurs, aires sportives découvertes et espaces verts.

■ **Surface développée hors œuvre (SDHO).** Dans le cas des bâtiments principaux, on somme les surfaces hors œuvre (murs compris) des différents niveaux du bâtiment. Pour obtenir la SDHO totale de l'ensemble immobilier, on y ajoute la surface bâtie hors œuvre des constructions annexes fermées ou non fermées et des bâtiments démontables.

■ **Capacité d'accueil pour l'enseignement.** Nombre maximum d'élèves que le chef d'établissement pense pouvoir accueillir en sauvegardant de bonnes conditions de fonctionnement. Pour estimer cette capacité, en partie bien sûr subjective, le chef d'établissement doit prendre en compte la diversité des formations proposées, les normes pédagogiques en vigueur, les normes de sécurité, etc. Cette capacité peut donc varier dans le temps sans que les locaux soient modifiés. Le nombre d'élèves effectivement scolarisés dans l'établissement à la rentrée est rapporté à cette capacité pour calculer le taux d'occupation.

■ **Internat.** Il s'agit des internats fonctionnant dans l'établissement sous la responsabilité du chef d'établissement. Un établissement sans internat peut néanmoins accueillir des internes qui sont alors hébergés dans un autre établissement. De même, un établissement doté d'un internat peut ne pas loger tous ses internes (par exemple cas des internats non mixtes).

## → Pour en savoir plus

Sources : Enquêtes sur le parc immobilier et les capacités d'accueil des établissements publics du second degré.

## [1] Nombre d'ensembles immobiliers et surfaces en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

	Collèges	LEGT	LP	Cités scolaires	Ensemble
Nombre d'ensembles immobiliers	4 956	1 044	745	523	7 268
Nombre d'établissements en cité scolaire	281	506	296		1 083
Nombre total d'établissements	5 237	1 550	1 041		7 828
<b>Surfaces (en milliers de m<sup>2</sup>)</b>					
<b>Surface cadastrale</b>	<b>80 628,7</b>	<b>34 999,9</b>	<b>19 196,8</b>	<b>26 942,6</b>	<b>161 768,0</b>
dont surfaces non bâties	61 134,4	26 117,2	13 736,2	20 787,2	121 775,0
Cours de récréation	14 499,3	5 142,7	2 271,3	3 821,9	25 735,2
Parkings découverts	8 349,7	3 429,8	2 179,3	3 247,2	17 206,0
Aires sportives découvertes	5 984,3	2 636,5	1 018,8	2 607,5	12 247,1
Espaces verts	32 301,1	14 908,3	8 165,4	11 110,7	66 485,5
dont surfaces bâties	19 493,2	8 900,9	5 461,8	6 161,8	40 017,7
<b>Surfaces développées hors œuvres (SDHO)</b>	<b>35 139,8</b>	<b>19 468,6</b>	<b>9 497,8</b>	<b>14 017,9</b>	<b>78 124,1</b>
dont					
SDHO des bâtiments principaux	33 503,3	18 823,0	9 156,1	13 649,3	75 131,7
Surface des bâtiments démontables	232,9	123,5	74,5	114,4	545,3
Taux d'encombrement (%) (surface bâtie/surface cadastrale)	24,2	25,4	28,5	22,9	24,7

## [2] Quelques indicateurs sur le parc immobilier du second degré en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

	Collèges	LEGT	LP	Cités scolaires	Ensemble
<b>Surface développée moyenne par élève (en m<sup>2</sup>)</b>	<b>14,8</b>	<b>18,0</b>	<b>29,0</b>	<b>19,5</b>	<b>17,4</b>
<b>Ancienneté des bâtiments (en %)</b>					
construits avant 1970	28,6	48,4	39,5	66,2	41,7
construits de 1970 à 1979	34,8	12,3	24,2	16,4	24,5
construits de 1980 à 1989	12,1	10,7	14,3	4,5	10,6
construits de 1990 à 1999	15,6	23,9	15,2	9,8	16,6
construits depuis 2000	8,9	4,7	6,8	3,1	6,6
<b>Occupation des capacités d'accueil pour l'enseignement</b>					
taux moyen d'occupation (en %)	75,9	82,8	75,2		78,1
part des établissements occupés à plus de 90 % (en %)	24,4	38,1	25,7		27,3
<b>Part des ensembles immobiliers dotés d'au moins (en %)</b>					
une salle informatique	96,1	98,4	97,4	98,8	96,8
une salle artistique (arts plastiques, musique)	95,1	72,2	88,6	91,0	90,8
un laboratoire de langues	11,4	58,5	24,7	49,3	22,1
Nombre d'élèves par place en CDI (1)	12,9	15,3	10,9	10,6	13,0
<b>Internats et service de restauration</b>					
part des ensembles dotés d'internat (en %)	4,8	50,0	53,4	73,4	21,2
taux d'occupation des lits (en %)	59,0	80,6	78,0	75,6	77,2
part des lits destinés aux filles (en %)	45,8	47,1	34,9	43,6	42,9
part des ensembles dotés d'un service de restauration	93,8	95,9	92,3	99,0	94,4

(1) CDI : centre de documentation et d'information.